



***Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice***

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 5e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 29 mars 2022 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames : Valérie Nantais-Martin
Josianne Neault
Josée Lépine
Patricia Gaumond
Linda Cloutier
Christelle Proulx Cormier
Liliane Paradis
Roxanne Perrault
Geneviève Legault
Marie-Hélène Maheu
Isabelle Gérin

Messieurs : Sébastien Bérard

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin Directeur

ÉTAIT ABSENTE
Karine Martin



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Bons coups :

Les enfants ont beaucoup aimé la semaine de l'alimentation et ils ont bien participé. Il y a eu beaucoup de plaisir au Carnaval, ce fut une belle activité.

Le point 5 sera déplacé plus loin, au point 10.7. Point 9 : il n'y en aura pas.

Il est proposé par Linda Cloutier et appuyé par Patricia Gaumont.

QUE : l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées.

CÉ #2022-03-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 janvier 2022

Quelques coquilles sont notées. Il est proposé par Geneviève Legault et appuyé par Sébastien Bérard.

QUE : le procès-verbal du 25 janvier 2022 soit adopté avec les corrections mineures apportées.

CÉ # 2021-03-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Les points de suivi seront discutés séance tenante.

4. PRÉSENTATION ET CONSULTATION DES POINTS #1 À #4 CONCERNANT LE PLIV

La direction présente l'avancement des travaux du comité. Plusieurs personnes de l'équipe-école siègent sur ce comité et un membre parent du CÉ participe également aux échanges. Rappel des 9 composantes du plan de lutte.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Quelques résultats : 89% des élèves se sentent en sécurité à l'école. Lieu où ils se sentent le moins en sécurité = dans la cour d'école. Certains élèves se disent victimes de violence verbale.

Priorité identifiée : augmenter les comportements pacifiques et diminuer les situations de violence. Une analyse de la situation sera faite annuellement et cela permettra d'actualiser le plan de lutte. Le document présenté est en évolution et il sera travaillé par les psychoéducatrices de notre école. Validation de l'envoi des capsules aux parents pour pouvoir les aider eux aussi. Les points 4 à 9 seront présentés à la séance du mois de mai. En juin, le document sera déposé pour adoption finale.

5. REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA PLAN DE CONTINGENCE DU SERVICE DE GARDE

Le plan de contingence n'a pas eu à être appliqué au service de garde. Les heures d'ouverture ont été maintenues.

6. BUDGET DE L'ÉCOLE

6.1 NOUVELLES MESURES DÉCENTRALISÉES

L'utilisation des technologies numériques nécessite des formations pour les enseignants. Par contre, le montant décentralisé a été fait en mars et l'école a juste qu'en juin pour le dépenser (ne peut pas être reporté à l'année suivante). Il est donc très difficile de dépenser les sommes dans les délais prescrits.

6.2 FONDS 5 (FONDS À DESTINATION SPÉCIALE) DE NOTRE ÉCOLE

Environ 33 000\$ sont dans un fonds à destination spéciale. La direction a contacté l'ancienne directrice pour savoir à quoi ceux-ci étaient destinés. Un certain montant était prévu pour la cour d'école de Brassard et certains travaux d'entretien. Il faut retourner dans les archives pour connaître les détails des projets prévus dans ce fonds et c'est ce que la direction fera d'ici la prochaine séance.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2021-03-003

**6.3 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT (S'IL Y A LIEU)**

Chaque année, 310\$ sont alloués au CÉ. Après discussion, le conseil choisit d'offrir cette somme au comité Vie scolaire, pour une activité de fin d'année.

Il est proposé par Liliane Paradis et appuyé par Isabelle Gérin

QUE : le montant de 310\$ attribué au CÉ soit offert au comité Vie scolaire.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. REDDITION DE COMPTE QUANT AUX SORTIES
ÉDUCATIVES DE L'ANNÉE EN COURS**

Des modifications ont été apportées, afin de permettre des sorties scolaires à plusieurs niveaux pour les activités de fin d'année scolaire. Les tableaux sont déposés dans le TEAMS prévu à cet effet.

**8. APPROBATION DE CAMPAGNE DE FINANCEMENT (S'IL Y
A LIEU)**

Ce point n'a pas été traité finalement, car il n'y avait pas de nouvelles campagnes de financement à présenter.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 ORGANISATION SCOLAIRE 22-23

En lien avec les inscriptions en date d'aujourd'hui, voir le tableau présenté. Le niveau 4^e année est à surveiller. Les chiffres sont similaires pour les classes de 4^e année et de 6^e année. L'ouverture l'ÉPAM fait diminuer le nombre d'inscriptions d'environ une trentaine d'élèves. Également, pour les élèves résidant dans le secteur du lac Lovering, il fréquente dorénavant l'école Sainte-Marguerite.

9.2 ACTE D'ÉTABLISSEMENT 22-2



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Ce document est déposé à titre informatif.

9.3 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS

La politique a été adoptée par le conseil d'administration du centre de services scolaire. En mai, quelques résolutions seront présentées pour adoption.

9.4 SÉCURITÉ AUX ABORDS DE NOTRE ÉCOLE QUANT AU TRANSPORT SCOLAIRE

Plusieurs intervenants ont travaillé en collaboration pour améliorer la sécurité en adoptant des mesures préventives. La fluidité et la sécurité se sont améliorées.

9.5 CONSULTATION DES PARENTS QUANT AUX COMMUNICATIONS DE L'ÉCOLE ET UTILISATION DU NOM DE L'ÉCOLE

La présidente et la vice-présidente du CÉ ont préparé un questionnaire pour sonder les parents au printemps. Celui-ci sera envoyé par courriel, par l'école. Il faudrait s'assurer de prendre la liste de distribution du plus jeune de famille, et ce, pour ne pas envoyer plusieurs courriels pour une famille ayant plusieurs enfants à l'école.

Une page Facebook avec nom le nom de l'école a été créé par des parents. Une demande officielle a été faite à la direction afin de présenter l'objectif que ce groupe. Les conditions demandées par l'école sont qu'un membre de l'équipe de direction soit sur ce groupe ainsi qu'un employé désigné par cette équipe. Si un jour l'école lançait elle-même une page Facebook, il faudrait fermer le premier groupe ou changer son nom pour exclure « Brassard/St-Patrice ».

9.6 COVID-19

Il a moins d'absentéisme et l'isolement est moins long. On s'approche d'un certain retour à la normale et c'est encourageant pour le milieu.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**9.7 ADOPTION DU CONCESSIONNAIRE À PARTIR DE
L'ANNÉE SCOLAIRE 22-23**

Un menu sera présenté à l'école par le Fou du Roi, qui pourrait potentiellement être le futur concessionnaire. Par contre, le coût sera le plus élevé : autour de 8\$ ou 9\$ par repas. Si elle en reçoit, la direction enverra de l'information aux membres par courriel. Le concessionnaire sera invité à participer à la prochaine rencontre du conseil.

10. INFORMATION DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)
Rien à signaler.

11. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)
Rien à signaler.

12. INFORMATION DE L'OPP (S'IL Y A LIEU)
Rien à signaler.

13. INFORMATION SUR LE COMITÉ DE PARENTS (S'IL Y A LIEU)
Rien à signaler.

14. CORRESPONDANCE
Rien à signaler.

15. QUESTIONS DU PUBLIC
Rien à signaler.

16. VARIA
Aucun varia.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h45.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur